



**Procès-verbal du conseil municipal  
de la Ville de Saint-Tite**

Procès-verbal de la séance extraordinaire  
du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite  
tenue le mercredi 27 mai 2020 à 17h00  
par vidéoconférence

Sont présents :    Mme Annie Pronovost        mairesse  
                          Mme Marie-Andrée Trudel    conseillère municipale  
                          Mme Martine St-Amant        conseillère municipale  
                          M. Gilles Damphousse        conseiller municipal  
                          M. Gaétan Tessier            conseiller municipal  
                          Mme Marie-Ève Tremblay    conseillère municipale  
                          M. Michel Champagne        directeur général  
                          Me Julie Marchand            greffière

*Dans le respect de l'esprit des mesures imposées dans l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 26 avril 2020 en contexte de pandémie du COVID-19, la séance est enregistrée et sera diffusée.*

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Mme la mairesse Annie Pronovost.

**2020-05-110**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Marie-Ève Tremblay, conseillère,  
appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller,  
et résolu que la séance soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

**2020-05-111**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Martine St-Amant, conseillère,  
appuyé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère,  
et résolu de dispenser la greffière de la lecture de l'ordre du jour tel que reçu par les membres du conseil municipal avant la présente séance ainsi que de l'adopter tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Résolution autorisant l'exercice de l'option de renouvellement du contrat de déneigement avec la firme Les Excavations Jovanex Inc., pour les années 2020-2021 et 2021-2022, au prix de 213 013.78 \$ taxes incluses par année;
4. Adoption du règlement harmonisé numéro 477-2020 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP);
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité



**2020-05-112**

**Procès-verbal du conseil municipal  
de la Ville de Saint-Tite**

**RÉSOLUTION AUTORISANT L'EXERCICE DE L'OPTION DE RENOUELEMENT DU  
CONTRAT DE DÉNEIGEMENT AVEC LA FIRME LES EXCAVATIONS JOVANEX INC., POUR  
LES ANNÉES 2020-2021 ET 2021-2022, AU PRIX DE 213 013.78 \$ TAXES INCLUSES PAR  
ANNÉE**

CONSIDÉRANT QUE suite au processus d'appel d'offres public # 2019-08-07 concernant le contrat de services pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la Ville de Saint-Tite, la firme Les Excavations Jovanex Inc. a été retenue;

CONSIDÉRANT QUE le contrat couvrirait l'année 2019-2020 avec une option de renouvellement pour les années 2020-2021 et 2021-2022;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite désire exercer l'option de renouvellement pour les années 2020-2021 et 2021-2022 avec la firme Les Excavations Jovanex Inc.;

CONSIDÉRANT QUE le prix soumis pour les années 2020-2021 et 2021-2022 est de 213 013.78 \$ par année (soit le même prix que celui soumis pour l'année 2019-2020);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Martine St-Amant, conseillère, appuyé par Mme Marie-Ève Tremblay, conseillère, et résolu :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Tite exerce l'option de renouvellement du contrat de services pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier avec la firme Les Excavations Jovanex Inc., pour les années 2020-2021 et 2021-2022, au prix de 213 013.78 \$ taxes incluses par année.

Adoptée à l'unanimité

**2020-05-113**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT HARMONISÉ NUMÉRO 477-2020 SUR LA SÉCURITÉ  
PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS (RHSPPPP)**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du règlement harmonisé numéro 477-2020 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) a été donné à la séance ordinaire du 5 mai 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

CONSIDÉRANT QUE la greffière a mentionné l'objet du règlement et les changements qui ont été apportés entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Martine St-Amant, conseillère appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller, et résolu :

QUE soit adopté, avec changements, le règlement harmonisé numéro 477-2020 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP).

Adoptée à l'unanimité

**PÉRIODE DE QUESTIONS**



2020-05-114

**Procès-verbal du conseil municipal  
de la Ville de Saint-Tite**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère,  
appuyé par Mme Marie-Ève Tremblay, conseillère,  
et résolu que la séance soit levée à 17 heures 10.

Adoptée à l'unanimité

  
Me Julie Marchand  
Greffière

  
Annie Pronovost  
Mairesse